

Fiche signalétique

En référence à l'article 8 et suivant de la LSFIn, Keane Mathez & Cie informent ses Clients des points suivants :

Nom, adresse et coordonnées:	Keane Mathez & Cie Place de Longemalle 2 CH-1204 Genève T: +41 22 316 65 00 / F: +41 22 316 65 01 / @: info@keanemathez.ch Website: www.keanemathez.ch
Champ d'activité et régime de surveillance :	Keane Mathez est un gestionnaire de fortune externe autorisé par la FINMA et surveillé par SO-FIT, organisme de surveillance pour intermédiaires financiers autorisé par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA ») en Suisse.
Coordonnées de l'organisme de surveillance :	SO-FIT – Organisme d'autorégulation pour Intermédiaires Financiers & Trustees 2, Rue Pedro-Meylan CH - 1208 Genève T: +41 22 700 73 20 / F: +41 22 700 73 24 / @: secretariat@so-fit.ch
Coordonnées de la FINMA:	Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers FINMA Laupenstrasse 27 3003 Bern T: +41 31 327 91 00 / F: +41 31 327 91 01 / @: info@finma.ch
Services financiers:	Keane Mathez & Cie offre les services financiers tels que définis dans l'article 3 let c LSFIn suivants: - Gestion de fortune , le client délègue la gestion de ses actifs à Keane Mathez & Cie à travers un mandat de gestion discrétionnaire. Keane Mathez & Cie prend en compte la situation financière et les objectifs d'investissement du client ainsi que ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers. Sur la base de ces informations, Keane Mathez & Cie établit un profil de risque et définit avec le client la stratégie d'investissement appropriée. Keane Mathez & Cie prend ensuite les décisions d'investissement en adéquation à cette stratégie. - Offre d'instruments financiers et de services liés à l'acquisition d'instruments financiers.
Classification de la clientèle:	Dans le cadre de la LSFIn, Keane Mathez & Cie a l'obligation de classer ses clients dans l'une des 3 catégories soit, 1) client privé, 2) client professionnel ou 3) client institutionnel. Le degré de protection par le droit suisse dépend de cette segmentation. Le client a le droit, s'il est éligible, de choisir une autre catégorie qui peut, selon son choix, diminuer (opting-out) ou augmenter (opting-in) son degré de protection en vertu de la réglementation suisse. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au document «Classification des clients».
Information sur les risques:	L'investissement dans des instruments financiers comporte des risques. Ces risques sont décrits sur le site internet de l'Association suisse des banquiers via le lien suivant : https://www.swissbanking.ch/en/downloads
Information sur les coûts:	Le détail de nos coûts est mentionné dans l'« Annexe 3 » de notre Mandat de Gestion Discrétionnaire.
Relations économiques avec des tiers concernant les services financiers proposés :	Keane Mathez & Cie peut percevoir des rémunérations de tiers. Le client est informé par Keane Mathez & Cie des paramètres de calcul des rémunérations, telles que les rétrocessions, les droits d'entrée et les commissions de placement perçues de tiers dans le cadre du Mandat de Gestion Discrétionnaire. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'« Annexe 3 » de notre Mandat de Gestion Discrétionnaire.
Offre du marché pour la sélection des instruments financiers :	L'offre du marché prise en considération pour la sélection des instruments financiers est constituée d'instruments financiers de tiers et d'instruments financiers gérés par Keane Mathez conformément aux instructions du client stipulées dans l'« Annexe 2b » du Mandat de Gestion Discrétionnaire.
Conflit d'intérêts:	Keane Mathez & Cie a pris les mesures organisationnelles adéquates pour éviter ou gérer toute situation donnant lieu à un conflit d'intérêts pouvant nuire aux intérêts du Client. Si toutefois un désavantage du client ne peut être évité, Keane Mathez & Cie le communiquera immédiatement au client concerné de manière appropriée.
Procédure de médiation:	Une procédure de médiation peut être engagée à tout moment auprès de l'organisme de médiation dont Keane Mathez & Cie est affilié : SCAI/SAC Swiss Arbitration Centre Boulevard du Théâtre 4 Case postale 5039 1211 Genève 11 T: +41 22 819 91 57 / @: centre@swissarbitration.org